

Proposez votre projet de plantation d'arbres à PUR pour bénéficier d'un accompagnement technique et financier souple et réactif.

Projets soutenus



Tout projet de minimum 350 arbres/arbustes

Arbres & production agricole (haies)
Agroforesterie cultures & élevage
Verger maraîcher / Pré - verger

Notre offre d'accompagnement

100%

Accompagnement technique individuel gratuit

Prise en charge à 100% des fournitures : plants, tuteurs, manchons de protection, paillage naturel
Livraison sur site gérée par PUR

Démarches administratives simplifiées et accompagnées

Qui sommes-nous?

Créée en 2008, PUR est une entreprise sociale qui a pour ambition de reconnecter économie et écologie. Grâce au financement d'entreprises souhaitant investir sur le territoire français dans des projets à impact environnemental et social, PUR conseille et finance des projets d'agroforesterie et de reforestation portés par des agriculteurs et forestiers via le programme ICI ON SÈME.

Réalisations en France



600 000
arbres financés



600
porteurs de projets
accompagnés



+ de 20
financeurs publics et
privés partenaires

Comment ça marche?

Critères d'éligibilité :

- Être un agriculteur indépendant ou une société agricole détenue à plus de 50% par un agriculteur à titre principal ou secondaire dans le cas des formes sociétaires.
- Être en activité depuis plus de 12 mois et situé sur le périmètre du programme ICI ON SÈME.
- Ne pas avoir débuté les activités liées au projet avant la signature d'une convention avec PUR.
- Ne pas faire l'objet d'une obligation de plantation (après arrachage ou dans le cadre de mesures compensatoires).
- Porter un projet d'agroforesterie (association d'arbres et / ou arbustes avec un atelier production végétale et / ou animale) de minimum 350 plants.

Si vous êtes convaincu par les innombrables bienfaits de l'arbre, et vous souhaitez l'intégrer à votre système de production, contactez-nous !

Cliquez sur le lien ci dessous pour nous rejoindre
>> Inscription aux plantations 2024 <<



1
ECHANGE

- Prise de contact.
- Rencontre avec notre équipe pour échanger sur le projet et les possibilités d'accompagnement.



2
CONCEPTION

- Diagnostic projet basé sur une visite de terrain et signature d'une convention de partenariat.
- Co-construction d'un design de projet adapté aux objectifs du porteur de projet et au contexte pédoclimatique (aménagement agroforestier, choix des essences, densités, etc.).



3
**MISE EN
OEUVRE**

- Commande et livraison des plants et fournitures gérées par PUR.
- Plantations et entretien réalisés par le porteur de projet.



4
SUIVI

- Visite de suivi dans l'année suivant la plantation.

Partenaires

